

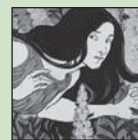
**Contre la pauvreté**  
Prestations complémentaires Familles et rentes-pont AVS pour aider les démunis. **p.4**



**Protection des données**  
Le premier rapport du préposé à la protection des données est publié. **p.2**



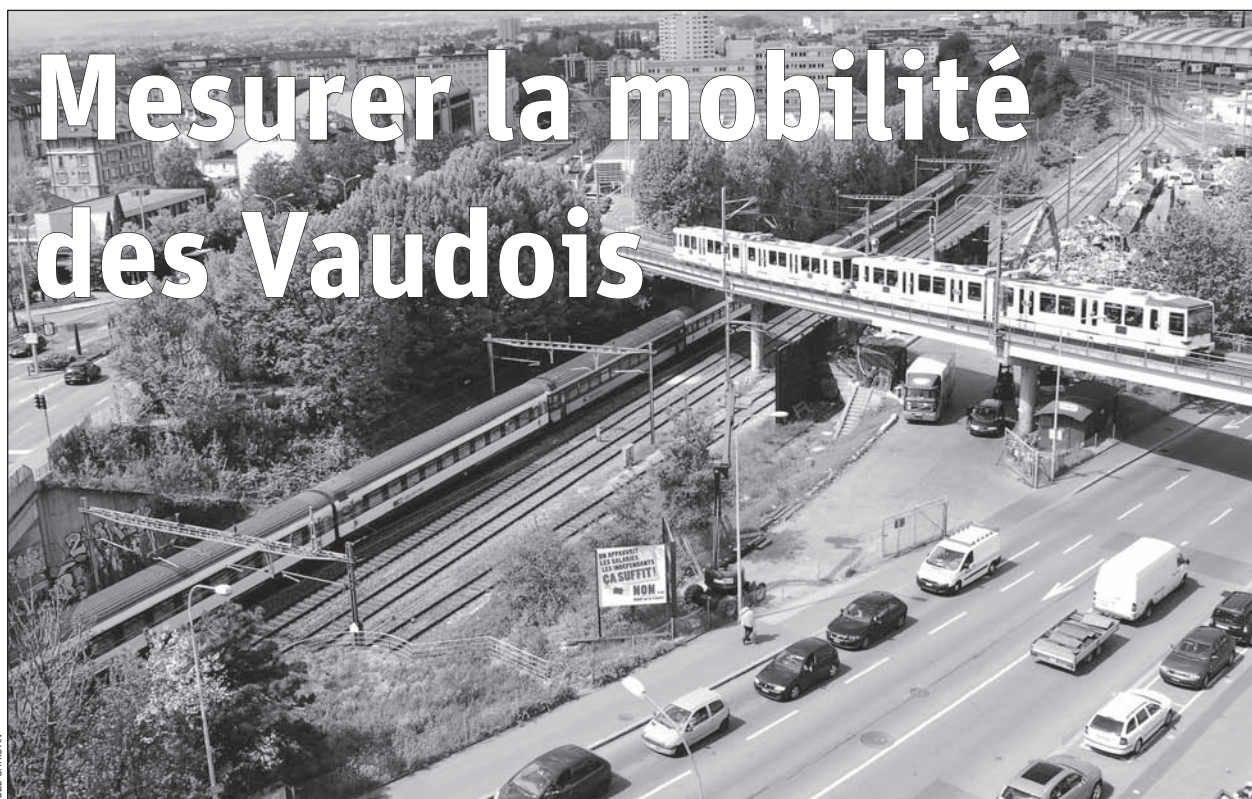
**Art et ornement**  
Le Vaudois Eugène Grasset exposé au Musée cantonal des Beaux-Arts. **p.8**



# La Gazette

N° 225 – 27 avril 2011

Journal de la fonction publique



JOËL CHRISTIN

## Mesurer la mobilité des Vaudois

Le Conseil d'Etat entend réduire la part de la voiture dans le total des kilomètres parcourus par les Vaudois de 75% en 2005 à 70% en 2012, 65% en 2020 et 50% en 2050. Pour réaliser cet objectif ambitieux inscrit

dans le programme de législature, il est indispensable de pouvoir suivre l'évolution de la mobilité et du choix des modes de transports par les usagers en fonction des circonstances. Le Service de la mobilité utilise la méthode dite des

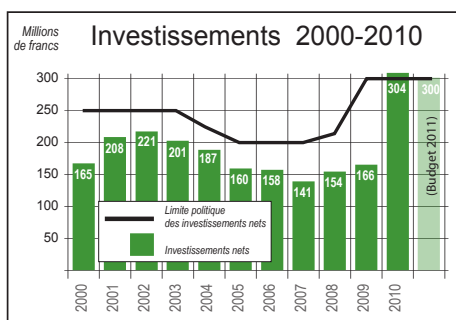
écrans. Placés aux portes des agglomérations, entre les agglomérations et aux frontières du canton et des régions limitrophes, ceux-ci permettent de mesurer les déplacements des personnes chaque année. **p.5**

### À vélo au boulot



Les inscriptions pour l'action À vélo au boulot seront ouvertes dès le 1<sup>er</sup> mai. Offerte à chaque collaborateur de l'Etat, y compris des Hautes Écoles et des Hospices, la participation offre une bonne occasion de se faire du bien avant l'été. **p.7**

### Comptes 2010: 304 millions de francs investis



Les investissements de l'Etat dépassent les 300 millions nets en 2010. C'est inédit: jusque là, le budget d'investissements n'était que partiellement utilisé. Les comptes de l'Etat pour 2010, par ailleurs, ressemblent à ceux des six années précédentes, avec un excédent de recettes qui permet de faire descendre la dette au-dessous des deux milliards. **p.3**

# Premier rapport sur la protection des données

*En deux ans, le préposé à la protection des données et à l'information a traité plus de 300 demandes, dont certaines intéressent directement le personnel de l'Etat.*

C'est le premier rapport de Christian Raetz depuis son entrée en fonction, le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Il en ressort que l'essentiel de ses tâches relève de la protection des données personnelles. La loi sur l'information, fondée sur le principe de la transparence, n'a pas provoqué l'avalanche de demandes que certains redoutaient lors de son entrée en vigueur il y a huit ans.

Le préposé doit donner des avis et prendre des décisions sur des problèmes en constante évolution, liés au développement des outils et des réseaux informatiques. C'est ainsi qu'il a dû s'attaquer à des problèmes aussi divers que les systèmes de vidéosurveillance sur le domaine public, le droit d'un citoyen à connaître la déclaration fiscale de son voisin ou la protection d'un patient lors d'un reportage télévisé dans un hôpital.

Certaines interventions du préposé intéressent directement le personnel de l'Etat. L'une d'elles concerne, par exemple, le dossier des personnes prises en charge par le secteur «case management» du SPEV, dont le but est de soutenir les collaborateurs atteints durablement dans leur santé. Une autre concerne l'accès à la messagerie



Christian Raetz, préposé à la protection des données et à l'information à l'Etat de Vaud. Son bureau est voisin de ceux de la Médiation administrative, place de la Riponne.

électronique des collaborateurs, pendant leurs absences, par des collègues ou par la hiérarchie. Chaque avis est subtil et détaillé, car il s'agit dans chaque cas de faire une pesée des intérêts entre la protection des données personnelles et le besoin, pour

l'administration ou pour un particulier, de connaître ces données.

- **Le Rapport 2009-2010 du préposé à la protection des données et à l'information peut être consulté à l'adresse [www.vd.ch/ppdi](http://www.vd.ch/ppdi)**

## Le nouveau directeur de l'enseignement agricole



Le Conseil d'Etat a désigné Christian Pidoux (photo) directeur de l'enseignement agricole. Actuellement directeur et rédacteur en chef du journal Agri, M. Pidoux entrera en fonction le 1er novembre 2011. Il dirigera ainsi la formation agricole du Canton de Vaud sur les sites de Marcelin, à Morges, et de Grange-Verney, à Moudon.

Agé de 49 ans, Christian Pidoux est diplômé dans le domaine agricole et dans celui de la formation. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur agronome ETS de Zollikofen et d'un CFC d'agriculteur, il dispose également, en sciences de l'éducation, d'une licence de l'Université de Toulouse le Mirail

ainsi que d'un master de l'Université Charles de Gaulle de Lille.

Il a acquis une solide expérience professionnelle dans ces deux disciplines. Conseiller agricole au service vaudois de vulgarisation agricole à partir de 1987, il a dirigé l'Office de conseil agricole de Grange-Verney à Moudon en 1995.

Sa connaissance du monde agricole et de la formation, son expérience managériale et ses aptitudes à la communication ont convaincu la commission de recrutement et le Conseil d'Etat de désigner Christian Pidoux à la tête de l'enseignement agricole vaudois.



# Comptes de l'Etat 2010

*Sixième bonne année pour les comptes de l'Etat de Vaud. La dette descend sous la barre des deux milliards. Et les investissements montent en puissance.*

Les comptes de l'Etat pour 2010 se soldent par un excédent de 301,6 millions. La dette nette est réduite de 540 millions et passe au-dessous de la barre des 2 milliards. Cette situation permet à l'Etat d'intensifier la réalisation de ses investissements, qui dépassent les 300 millions nets.

## 669 millions d'«écritures de boucllement»

Les charges s'élèvent à 8113,4 millions de francs. Ce résultat comprend des écritures de boucllement à hauteur de 669 millions, qui concernent des dépenses non inscrites au budget. Elles ont été décidées pour anticiper des charges à payer et pour assainir certaines positions du bilan. En font partie une charge transitoire de 346,4 millions en vue de l'augmentation de la part vaudoise à la péréquation fédérale RPT et l'amortissement de l'entier des subventions à l'investissement antérieures à 2000.

## Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Abstraction faite des écritures de boucllement, les dépenses de fonctionnement de l'Etat sont inférieures de 34 millions à la prévision budgétaire (-0,5%). Ce résultat confirme l'efficacité du suivi budgétaire. Les crédits supplémentaires ont été compensés dans leur très grande majorité, la somme non compensée étant ramenée à 13 millions. Les augmentations de charges par rapport à l'année 2009 sont conformes au budget

et avoisinent 4,5%. Les comptes montrent ainsi des croissances de 151 millions pour le secteur santé-social, de 64 millions pour l'enseignement et de 48 millions pour la péréquation fédérale (RPT).

## Masse salariale: + 4,5 %

La masse salariale poursuit la croissance amorcée en 2007. Elle enregistre une progression de 86 millions (sans CHUV ni UNIL), soit 4,1% par rapport à 2009.

Cette progression s'explique par les effets de la politique salariale (10 millions), les augmentations annuelles légales (21 millions), la création de postes et adaptation des ressources (49 millions), à quoi s'ajoute l'internalisation du personnel informatique (6 millions).

Rappel: il n'y a pas eu d'indexation des salaires en 2010, l'indice des prix à la consommation ayant été négatif en 2009. Cette année, l'indexation est de 0,2% conformément à l'indice du coût de la vie constaté en octobre 2010.

## Revenus: + 1,1%

Quant aux revenus, leur montant atteint 8415,0 millions de francs, soit 932 millions de plus que n'en prévoyait le budget (+12,5%). Les seules rentrées fiscales représentent 5120,6 millions, contre 4405,2 prévus au budget (+16,2%). Ces écarts s'expliquent par le contexte de récession et les prévisions de crise qui prévalaient en 2009 lors de l'élaboration du budget 2010. En fait,

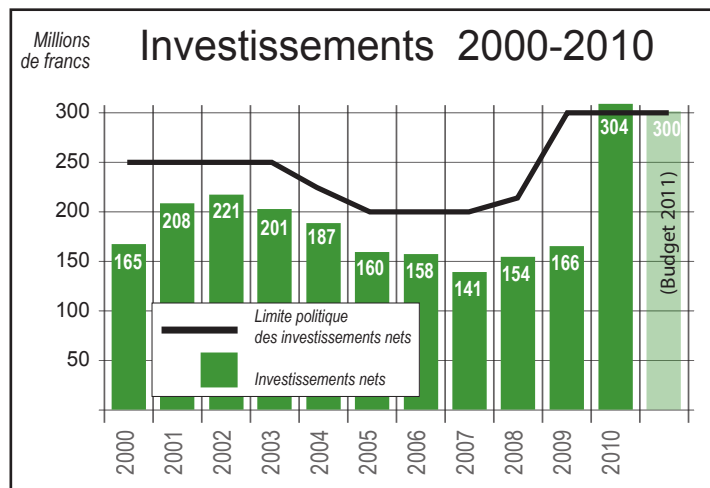
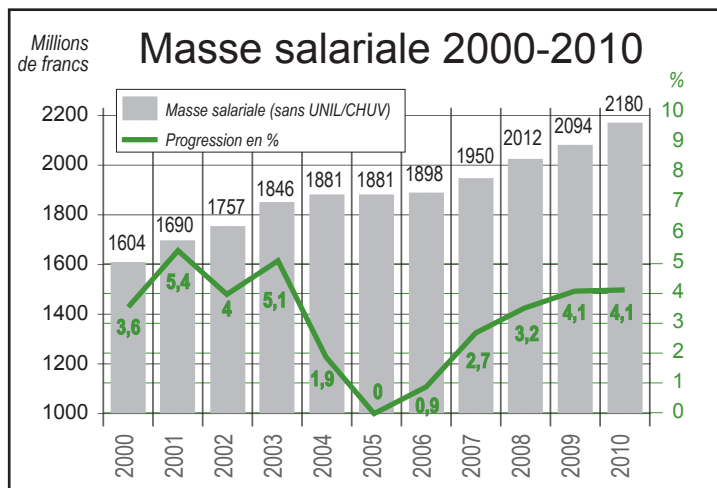


Parmi les investissements de l'Etat: construction de la route H 144 à Noville.

la dégradation de la situation prévue alors ne s'est réalisée que partiellement: entre l'année exceptionnelle 2009 et l'année 2010, les rentrées fiscales sont pratiquement stables, et les revenus totaux progressent de 1,1%.

## Record pour les investissements

La pleine utilisation du budget d'investissements constitue, aux yeux du Conseil d'Etat, l'aspect le plus réjouissant des comptes 2010. En effet, le déplaçonnement du financement depuis 2008 (voir graphique) a entraîné un grand nombre d'objets nouveaux, qui commencent à développer leurs effets. Ainsi, l'Etat a pu engager 304 millions de francs nets en 2010. Globalement, il a investi dans l'économie vaudoise un montant brut (y compris la part de tiers) de 348 millions, octroyé de nouveaux prêts (63 millions) et de nouvelles garanties (34 millions) pour un total de 445 millions.



# PC Familles et rente-pont

*Prestations complémentaires familles et rente-pont AVS permettront de faire sortir 9000 familles de l'aide sociale.*

Plus de 10 % de la population en âge de travailler dispose d'un revenu mensuel inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil se situe à 3250 francs nets par mois pour une famille monoparentale avec un enfant (montant couvrant l'entretien courant, le loyer et la prime de l'assurance-maladie). Ou encore 4750 francs pour un couple avec deux enfants. Les familles vivant dans ces conditions financières difficiles peuvent actuellement bénéficier de l'aide sociale.

L'augmentation des dépenses de l'aide sociale est prévisible. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le chômage au 1<sup>er</sup> avril 2011 y contribue notamment. Face à ce constat, le Conseil d'Etat a proposé une loi visant à renforcer la politique vaudoise de lutte contre la pauvreté. Ce projet introduit des prestations complémentaires pour les familles qui travaillent pour un revenu modeste. Elle permet aussi l'octroi d'une rente-pont à l'AVS aux chômeurs en fin de droit proches de l'âge de la retraite. Cette nouvelle loi a été adoptée par le Grand Conseil en automne 2010. Un référendum ayant abouti, le peuple aura à se prononcer en mai prochain sur ses principaux enjeux.

## Prestations complémentaires plutôt que l'aide sociale

Les familles monoparentales et les familles avec plus de trois enfants sont les plus exposées au risque de pauvreté. Ce risque est particulièrement élevé lorsqu'une famille compte un enfant de moins de 6 ans.

Les prestations complémentaires (PC)

Familles complèteraient les ressources financières de l'ensemble des familles ayant au moins un



enfant entre 0 et 6 ans, jusqu'à concurrence d'un montant pour besoins vitaux construit sur le principe des PC à l'AVS/AI. Pour les familles n'ayant aucun enfant de moins de 6 ans, les PC Familles permettraient de couvrir au maximum les montants correspondant aux besoins vitaux des enfants (de 6 à 16 ans).

Ce régime renforcerait le revenu disponible de près de 6000 familles à faibles revenus qui travaillent. Environ 900 familles pourraient ainsi sortir de l'aide sociale et près de 12 000 enfants seraient ainsi soutenus.

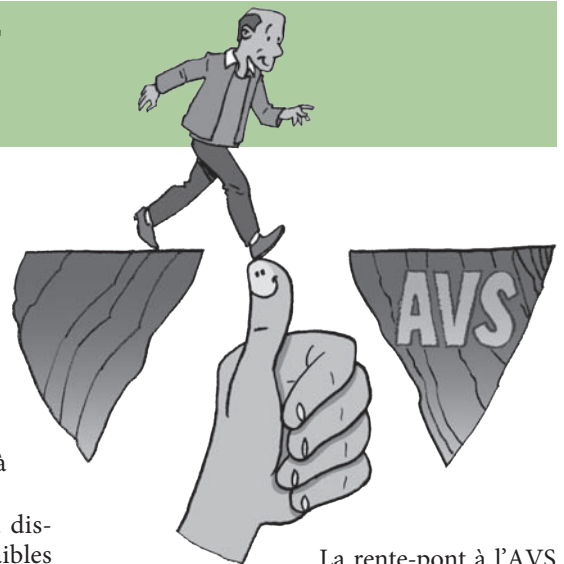
L'aide moyenne qui serait accordée à ces familles serait de l'ordre de 700 francs par mois, soit près de cinq fois moins que ce qui est accordé par l'aide sociale à une famille qui ne travaille pas. Les PC Familles seraient réservées aux familles domiciliées dans le canton depuis au moins trois ans, disposant d'un permis de séjour.

Seules les familles disposant d'un revenu significatif pourraient sortir de l'aide sociale ou éviter d'y avoir recours grâce aux PC Familles. Ce dispositif valoriserait toute augmentation de taux d'activité par un revenu supplémentaire.

Si l'aide sociale est adéquate pour assurer des conditions de vie décentes et minimales aux personnes qui n'ont pas d'emploi, elle n'est en revanche pas une solution adaptée aux familles qui travaillent.

## Une rente-pont à l'AVS pour les chômeurs âgés

Les chômeurs âgés de 62 ou 63 ans ayant épuisé leur droit aux indemnités de l'assurance et qui ne disposent pas d'une fortune personnelle sont actuellement contraints de se tourner vers l'aide sociale. Ces personnes pourraient envisager de prendre une retraite anticipée. Cependant, chaque année d'anticipation provoque une réduction à vie de 6,8 % de leur rente AVS ainsi qu'une diminution de leur rente de deuxième pilier.



La rente-pont à l'AVS serait ouverte aux personnes domiciliées depuis au moins 3 ans dans le canton, ayant épuisé leurs indemnités de chômage, qui ne sont pas au bénéfice d'une rente vieillesse anticipée et qui réalisent les conditions d'octroi de l'aide sociale, à l'exception des normes de fortune. Le calcul et l'octroi de la rente-pont AVS s'effectueraient selon les critères des prestations complémentaires AVS/AI. Ce régime toucherait à terme environ 700 personnes dont 300 qui n'auraient plus besoin de recourir à l'aide sociale.

## Financement

Le financement des PC Familles et de la rente-pont serait assuré pour les deux tiers par les collectivités publiques et pour le solde par les employeurs, les employés et les indépendants. Il est prévu de prélever une cotisation de 0,06 % sur la masse salariale soumise à l'AVS auprès des employeurs ainsi qu'auprès des personnes exerçant une activité salariée ou indépendante. Soit une modeste contribution de 3,40 francs par mois pour un salaire moyen de 5700 francs par mois.

## Expériences des autres cantons

L'efficacité des PC Familles a été confirmée par l'expérience du Tessin, dont le taux de personnes à l'aide sociale est de moitié inférieur à celui du canton de Vaud. Le canton de Soleure a introduit les PC Familles en 2010 et le Grand Conseil genevois vient de les adopter. – SG DSAS

> Informations détaillées sur le site [www.vd.ch/LPCFam](http://www.vd.ch/LPCFam)



# Mobilité des Vaudois sous la loupe

*L'évolution des parts de marché des transports publics par rapport à la voiture est suivie de très près par le Canton.*

Dans le domaine de la mobilité, le Conseil d'Etat s'est fixé un objectif ambitieux dans son programme de législature: réduire la part de la voiture dans le total des kilomètres parcourus de 75% en 2005 à 70% en 2012, 65% en 2020 et 50% en 2050. C'est un indicateur-clé du bilan annuel de la mobilité des Vaudoises et des Vaudois et de la planification des transports. Dans le jargon technique, on l'appelle «répartition modale».

Pour suivre l'évolution de l'indicateur de la répartition modale, le Conseil d'Etat dispose tous les cinq ans des données recueillies par l'Office fédéral de la statistique (OFS) auprès de la population suisse, dans le cadre de l'enquête thématique «mobilité et transport». Depuis 2008, le Service de la mobilité utilise la méthode dite des écrans qui permet d'estimer l'évolution de l'indicateur année après année.

## Onze «écrans» pour mesurer les flux

«Des «écrans» placés aux portes des agglomérations, entre les agglomérations et aux frontières du canton et des régions limitrophes (voir carte) mesurent les déplacements des personnes chaque année. On en avait 11 en 2010», explique Christian Liaudat, responsable de l'Observatoire de la mobilité. «Ces écrans recensent toutes les personnes qui les traversent en voiture, dans les trains et les bus». Les compteurs sur les autoroutes et les routes, ainsi

que les comptages manuels et automatiques des entreprises de transports publics alimentent la base de données de l'Observatoire de la mobilité.

«Après analyse, ces données mettent en évidence les effets de la hausse du prix de l'essence (en 2008) ou d'une amélioration de l'offre en transports publics», commente Christian Liaudat. Par exemple en 2010, le renforcement de l'offre CFF sur l'axe Payerne-Lausanne a fait augmenter la part modale des transports publics dans la Broye au-dessus de la moyenne vaudoise. Mais l'évolution des chiffres révèle aussi des «tendances lourdes»: effets liés à l'évolution démographique, changements des habitudes de mobilité ou résultats de la politique des transports.

## Les Vaudois utilisent toujours plus les transports publics

Les données des «écrans» montrent que les Vaudois se déplacent toujours plus. Les transports publics présentent une croissance plus rapide que la voiture individuelle: +3,5% contre +1,8% en 2010. Selon l'estimation du Service de la mobilité, en 2010, les transports publics ont pris 3% de parts de marché à la voiture, qui passe à 72% (75% en 2005). C'est sur l'arc lémanique que la part modale des transports publics est la plus forte et autour de Lausanne qu'elle progresse le plus.

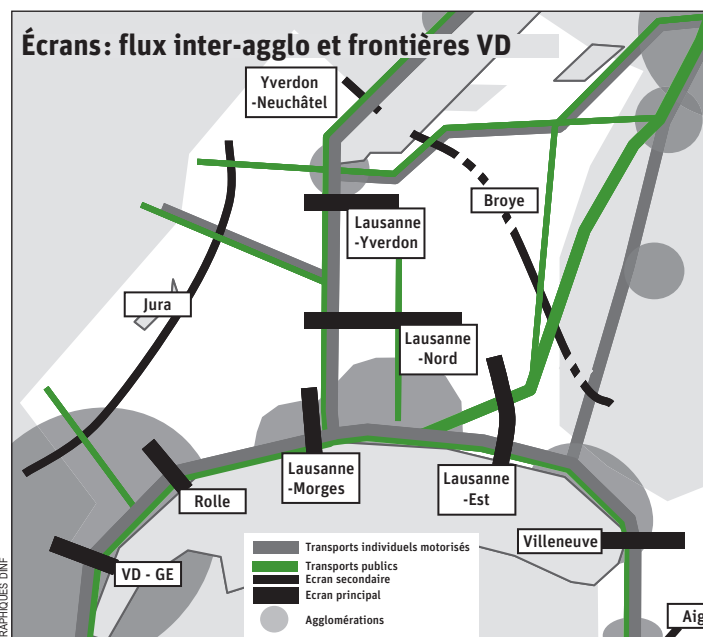
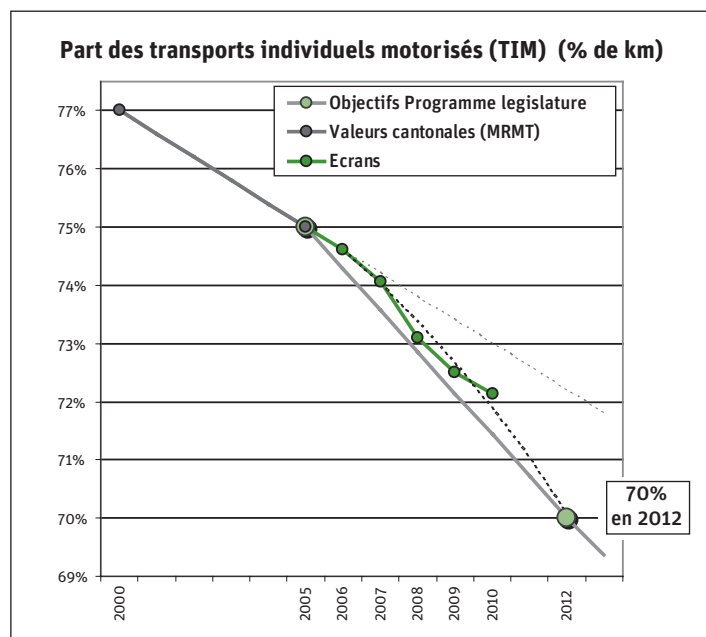


Christian Liaudat, responsable de l'Observatoire de la mobilité.

À la fin 2011, les résultats de l'enquête 2010 de l'OFS seront disponibles. Par rapport aux résultats de la méthode des «écrans», ce microrecensement inclura également les déplacements dans les agglomérations et la mobilité douce (vélo et marche). Christian Liaudat pense que ses estimations de la répartition modale ne devraient pas être trop différentes de celle de l'OFS. «Nous pourrions même être un peu en dessous de la réalité, car nos estimations ne tiennent pas compte des flux dans les agglomérations. À Lausanne, on sait à quel point le m2 et le réseau tl qui lui est associé ont boosté l'utilisation des transports publics».

Jacqueline Decurnex

> Résultats de la méthode des «écrans» sur internet: [www.vd.ch/sm](http://www.vd.ch/sm) rubrique Actualités.





# Des contrats et des attestations

*Les Service du personnel et l'Ordre judiciaire, chacun à sa manière, cherchent à réduire leur travail administratif en utilisant habilement les outils informatiques.*

## Une étape de moins dans l'établissement des contrats

Naguère, lorsqu'un service voulait engager un nouveau collaborateur, il devait envoyer au Service du personnel (SPEV) le dossier du candidat. Au SPEV, ce dossier était soumis au secteur chargé de la fixation du salaire initial. Une fois ce salaire fixé selon les règles et les barèmes en vigueur, le dossier retournait au service, qui établissait le contrat. Ce contrat devait alors être soumis au SPEV pour validation. Puis le SPEV le retournait, après validation, au service, qui pouvait alors l'envoyer pour signature au nouveau collaborateur.

Cette procédure assez longue a contribué, avec l'accroissement du nombre des demandes, à engorger tout le système d'engagement des nouveaux collaborateurs.

Depuis le début de ce mois d'avril, la procédure est plus simple. Le service qui veut engager un nouveau collaborateur doit



*Membres du secteur chargé de la fixation du salaire initial au Service du personnel: Michel Le Bars, Franca Amarante, Fortuné Lipani.*

remplir un questionnaire par lequel il fournit au SPEV toutes les données nécessaires à l'établissement du salaire initial. Ces données sont introduites dans une application intégrée à un fichier Excel, qui détermine le salaire initial et qui, génère automatique-

ment le contrat d'engagement. Ce contrat est envoyé au service, qui n'a plus qu'à le faire signer par le chef de service et à l'envoyer pour signature au nouveau collaborateur.

On supprime ainsi un aller-retour entre l'autorité d'engagement et le SPEV. Cette simplification devrait permettre, dans les cas ordinaires, de réaliser un gain de temps appréciable: le service n'a plus besoin de rédiger le contrat, et le SPEV n'a plus besoin de relire ce contrat pour le valider.

Il faudra quelques mois pour mesurer l'efficacité de cette mesure. Les services qui avaient l'habitude de fonctionner selon l'ancien système doivent encore apprendre à remplir complètement le questionnaire initial. D'autres mesures doivent par ailleurs contribuer à résorber l'engorgement de ce secteur, comme la limitation du nombre de dossiers que les services peuvent envoyer au SPEV pour un poste à pourvoir.

*Laurent Rebeaud*

## Prestations en ligne pour l'Ordre judiciaire

La commande d'actes d'état civil avec paiement par l'Internet fait des émules. Deux projets de l'Ordre judiciaire, déposés dans la corbeille de «Simpa», s'en inspirent.

Le premier projet concerne les demandes d'attestation de solvabilité, qu'exigent par exemple les régies avant d'attribuer un appartement à louer. Aujourd'hui, le demandeur doit se rendre physiquement dans un office des poursuites pour obtenir son attestation. Il peut aussi présenter sa demande par courrier postal, en y joi-

gnant une copie de sa carte d'identité, mais il doit en plus payer, par compte de chèque postal, un émoulement de 18 francs.

L'idée est d'offrir au demandeur la possibilité d'effectuer toutes ces opérations sans bouger de chez lui, grâce à un formulaire en ligne comprenant un moyen de payer directement par l'Internet.

Le second projet ressemble comme un frère au premier: il s'agirait de traiter par l'Internet les demandes d'extraits du Registre du commerce, avec possibilité de s'ac-

quitter de l'émoulement également en ligne.

Avantages pour l'administration: moins de monde aux guichets, et une automatisation du traitement des données saisies par les usagers.

La réalisation n'est pas pour tout de suite: l'Ordre judiciaire a des priorités immédiates (déménagements, migrations informatiques). Mais l'étude est en cours. Les développeurs espèrent pouvoir utiliser une partie de l'outil qui fonctionne aujourd'hui pour les commandes d'actes d'état civil.

## À vendre

**Hamac brésilien** macramé en coton, couleur blanc cassé; la toile mesure 1,5 x 2,5 m; neuf. 100.- 021 728 97 08

**Montre Guess**, bracelet cuir noir, cadran carré avec strass, quasi neuve. Prix d'achat: 299.-, cédée 100.- 078 613 81 61 ilham. lemhar@vd.ch

**Meubles anciens** en super état: 1 canapé, 2 fauteuils, 1 petite table basse, 2500.- à discuter. 079 670 25 19

**Sièges auto pour enfant** jusqu'à 20 kg, fixation ISOFIX, soignés, état neuf. Recommandé par le TCS. Avec cale-tête, déhoussable et lavable. 150.-/pièce, à discuter. 079 241 28 36 ou 079 241 28 36

**Deux fauteuils** teinte merisier, style Louis XV, tissu jaune et vert. Excellent état. A emporter par acheteur. Neuf 1300.- pièce, cédé 250.- pièce. Région Riviera. 021 557 10 36 christian67@bluewin.ch

**Canapé tissu**, parfait état. Prix: 80.- 078 661 46 30 ou 021 316 51 93 sao.leal@vd.ch

**Paire de bottes** de moto pour femme compensées, marque ICON. Portées 2 fois. Pointure 39. Achetées 300.-, cédées 200.- 021 799 13 10 co-linette@hotmail.com

**Ibook 13"** 2.4ghz, état de neuf. 2 Go mémoire, 160 Go disque dur, protection plastique et néo offerte. Formaté, réinstallé OS X, ilife et iwork 09. 500.- 078 772 18 08 pbochent@me.com

**Lot de canapés:** 1 x 3 places, 1 x 2 places et 1 pouf. Le tout 600.- 079 571 68 41 rebsca@bluewin.ch

**Table de ping-pong** en parfait état, pliable, sur roulettes «Sven Mobilo» 100.- 079 586 12 08

**Salon en cuir** vert bouteille, canapé 3 places et 2 fauteuils. Prix à discuter: 1500.- 079 629 01 18 christine.vuilleumier@vd.ch

**2 billets théâtre de Vevey**, d'une valeur de 100.- les 2, valables pour toutes les prestations (jusqu'au 31.12.2011) à revendre pour 50.- 078 613 81 61 ilham. lemhar@vd.ch

## Véhicules

**Alfa Romeo 155 TS 2.0**, année 1992. 135 000 km, rouge. Excellent état. Disponible de suite. Prix à discuter. 021 316 70 98 salvatore.nania@vd.ch

**Cabrioleto Mazda MX-5**, vert métallisé, 1.6 l., 2001, 103 000 km, expertisée du jour, 8900.- 021 921 68 70

**Toyota Corolla** manuelle édition Pardo, gris métallisé, 5 portes 1.6 l., immatriculée mars 2007, 33 000 km, GPS. Pneus été sur jantes, pneus hiver sur tôle offerts. 17 900.- à discuter. 079 542 42 33 sonia.cocchia@vd.ch

## Logement

**Recherche Lausanne-Carroge** 1,5 p ou 2p. Loyer max 700.-. Date à convenir. 021 648 58 64 - 079 848 44 54 ou 021 64 58 64

**Recherche quartier Pontaise** à louer, pas trop cher, chambre ou studio pour un apprenti, pendant la semaine. 079 482 55 73 gerald.juillierat@vd.ch

**A louer Belmont-sur-Lausanne**, 3,5 p. libre dès le 01.08.2011 au 1er étage, rte du Burénoz 27. 104 m<sup>2</sup>. 1880.- charges comprises. 021 316 12 52 ou 076 323 82 32 marie-ange.delgado@vd.ch

## Vacances

**Espagne, Galice**, Cedeira: à louer 4 pièces meublées (90m<sup>2</sup>) pour 6 personnes max. Une semaine minimum. Plage à 30 secondes. 500.- la semaine. 079 374 62 00 maryline74@bluewin.ch

**France, Béziers**, à louer villa avec piscine pour 6 personnes, plages Narbonne 30 min., canal du Midi lac baignade 5 min. Tarif dès 600FS/semaine. 021 653 60 30

**Paris IX<sup>e</sup>**, 3 pièces proche Palais Garnier-Galeries Lafayette. Location à la semaine, 2 à 4 personnes. 079 706 66 03

**Recherche Méditerranée** appartement ou villa, pour deux semaines en août 2011 (idéal 13 au 27 août 2011). 078 796 60 50 f\_perrenoud@bluewin.ch

## Divers

**Recherche pour consultation** anciens numéros du journal «Ecole», de 1990 à 1997. 021 731 37 14

**Cherche billet Paleo** pour le mardi 19 juillet. 079/621 17 38 lenny.jobin@gmail.com

**Cherche billet Paleo** pour samedi 23 juillet. 021 557 94 92 bettina.schopflin-ettaleb@vd.ch

**Imprimante à donner** Canon Pixma MP 130 (multifonctions) 079 548 13 00 aurelie.mosimann@vd.ch

## À vélo au boulot: tout le mois de juin



Venir au boulot à vélo sur tout ou partie du trajet au moins une fois sur deux durant tout le mois de juin, c'est le principe de l'action «À vélo au boulot». Une bonne occasion de se faire du bien avant l'arrivée de l'été et d'échapper aux désagréments des congestions de trafic. En 2011, l'Etat de Vaud réédite sa participation en offrant à chaque collaborateur, y compris des Hautes Ecoles et des Hospices, la possibilité de s'inscrire gratuitement auprès de l'organisateur, Pro velo Suisse.

### Formez des équipes de trois ou quatre personnes

L'action se déroule du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2010. Les personnes intéressées s'inscrivent en équipe de 3 à 4 personnes qui ne doivent pas nécessairement travailler au même endroit. La coordination qui sera mise en place au sein de l'administration pourra mettre en contact les personnes sans équipe.

Toutes les équipes qui atteignent l'objectif de la moitié des déplacements réalisé à vélo participeront à un tirage au sort doté de prix.

Informations : 021 316 70 84 ou aude.iseli@vd.ch

## Inauguration à Marcelin

Sur le site de Marcelin, à Morges, une réfection importante a été apportée à la Maison Moret utilisée par l'administration générale du Service de l'agriculture.

Simultanément, le bâtiment d'Agrilogie a été rénové et agrandi par la création de quinze nouvelles salles de classe. L'inauguration a eu lieu le 15 avril dernier.



Le 15 avril à Marcelin: François Marthaler, chef du DINF, Jean-Claude Mermoud, chef du DEC, avec Philippe Pont, chef du Service des immeubles, patrimoine et logistique.



Eugène Grasset

# L'art et l'ornement

*Meubles, affiches, illustrations, tapisseries, bijoux... Les créations du Vaudois ont influencé l'époque de l'Art nouveau.*

Le Vaudois Eugène Grasset (1845-1917) a exercé une influence majeure sur la renaissance des arts décoratifs en France au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Ne concevant l'art de demain qu'à la lumière d'un retour à l'observation de nature et aux enseignements du passé, ce fils d'ébéniste, grand lecteur des théoriciens rationalistes de l'architecture, met son érudition et ses techniques au service de sa vision d'un art pour tous, répandu dans les objets du quotidien (tapisserie, céramique, vitrail, joaillerie). Il assigne à l'art ornemental, dont il fournit la théorie, un rôle fédérateur dans la réconciliation des beaux-arts et des arts mineurs.

Perméable aux courants néo-médiévisite, japoniste et symboliste, Grasset expose

au Salon de la Rose + Croix, à La Libre esthétique de Bruxelles, à la Sécession viennoise. Il triomphe en 1900, à l'Exposition universelle de Paris, où il expose des bijoux dessinés pour Henri Vever.

Créateur de la célèbre Semeuse emblème des éditions Larousse, Grasset dessine un alphabet typographique. Son engagement dans ses activités d'enseignant et de théoricien (*La plante et ses applications ornementales*, 1896 et *La méthode de composition ornementale*, 1905) lui donne un rôle de précurseur que lui reconnaîtront Alfons Mucha, Augusto Giacometti, Maurice Pillard-Verneuil, Paul Berthon.

En dix très riches étapes, l'exposition du Musée cantonal des beaux-Arts nous fait entrer dans le Paris de la Belle Epoque et le parcours du prolifique Lausannois naturalisé français.



Eugène Grasset, *Jalousie* (série des Estampes décoratives), 1897.

Chromolithographie. © Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève. Cabinet d'arts graphiques. Photo: Jacot-Descombes.



Grasset (ici vers 1875) est notamment le créateur de la célèbre Semeuse à tout vent du Larousse (ici édition de 1897).

> **Eugène Grasset. L'art et l'ornement.** Musée cantonal des Beaux-Arts, Palais de Rumine, Place de la Riponne 6, Lausanne. Jusqu'au 13 juin.

> **Visites commentées publiques:** Jeudis 5 mai et 26 mai, à 12h30 (respectivement par Catherine Lepdor, conservatrice et commissaire de l'exposition, et par Sandrine Moeschler, médiatrice culturelle. Jeudis 19 mai et 9 juin, à 18h30, par Sandrine Moeschler, médiatrice culturelle.

## Mozart par le Choeur de la HEP

Le Chœur HEP sous l'impulsion de son chef Julien Laloux et entouré de l'ensemble Musica Poetica d'Annecy et de quatre solistes de haut vol, Sabina Fulgosi, Véronique Rossier, Bertrand Bochud et Daniel Bacsinszky, convie le public redécouvrir les œuvres d'un enfant voyageur, marqué d'une forte empreinte par un séjour en Italie... Wolfgang Amadeus Mozart.

• **Concert du Chœur de la HEP. Dimanche 15 mai, à 17h. Temple de Lutry. 25 francs (étudiants: 18.- / moins de 18 ans: gratuit). Billetterie et réservations: 021 316 92 70. Information [www.hepl.ch/choeur](http://www.hepl.ch/choeur).**

## Concerts de Bonmont

Les concerts de Bonmont, à Chésereux-sur-Nyon verront les ensembles Musica Nova, L'Ensemble Vocal de Poche.

• **Dimanche à 17h, 15 mai: Musica Nova; 12 juin: L'Ensemble Vocal de Poche. Informations: [www.bonmont.ch](http://www.bonmont.ch).**



## Rencontre au Musée de l'Élysée

La rétrospective *Hans Steiner: Chronique de la vie moderne* a été l'occasion pour ses organisateurs de revenir sur une certaine manière d'écrire l'histoire de la photographie et de proposer de nouveaux modèles interprétatifs. Les choix faits par les commissaires font débat: leur interprétation est-elle objective? Une rencontre animée par Radu Stern, historien de l'art, est proposée sur le thème *La re-création d'une oeuvre: le cas Steiner*.

• **Rencontre au Musée de l'Élysée ([www.elysee.ch](http://www.elysee.ch)), salle Lumières, jeudi 5 mai, à 19h. Entrée libre. Inscription obligatoire à l'adresse [nathalie.choquard@vd.ch](mailto:nathalie.choquard@vd.ch).**